



CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES
HABILES À VOTER

Je, William Leclerc Bellavance, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de
Stratford certifie

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 1257 est de 125;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 23;
- que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare

que le règlement 1257 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;

qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Ce 3 juin 2026,

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance

Directeur général et greffier-trésorier